

Cité échirolles

n° 294 - Septembre 2010

Comités de quartiers
du 13 oct. au 10 nov.

1^{er} Rencontres
économiques
20 septembre



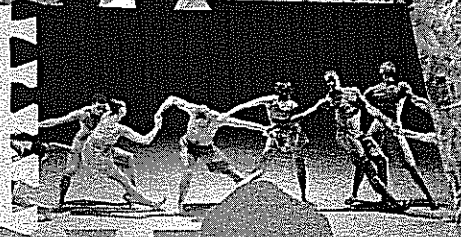
Découvrez l'encadré
sur les modalités
de l'allocation munic
de rentrée lycéen

Allocation municipale de rentrée lycéenne

Étudiants bacheliers
hors de France et hors Europe

1 mode d'emploi

Nouvelle saison
La Rampe
La Ponatière



Maison
des associations
Les portes
ouvertes



Sport
La rentrée
des clubs

Interview du maire





Au-delà des 6^{es} Assises citoyennes, le 26 novembre prochain, la Ville entend continuer de donner une priorité à la concertation sous toutes ses formes.

Comment abordez-vous les attentes des jeunes ?

R.S. : Il n'y a pas une catégorie uniforme de jeunes, mais des jeunes d'âges différents, d'origines sociales différentes, aux parcours et aux attentes diversifiés. Les jeunes Echirrollois sont près de 5 000 de 15 à 24 ans, et nous souhaitons que dans chaque secteur de l'action municipale leur participation soit prise en compte. N'oublions pas que les jeunes sont souvent les plus fragiles face à la crise. Nous entendons renforcer encore nos politiques dans les domaines du logement, de l'insertion, de la santé, du soutien aux projets, de la culture. L'allocation de rentrée lycéenne est ainsi un de nos engagements qui se concrétise pour la deuxième année consécutive, permettant d'alléger quelque peu le poids financier de la rentrée pour les familles echirrolloises. Nous

voulons essayer de contribuer à une approche participative de la jeunesse, créant les conditions d'un débat avec eux pour mieux répondre à leurs besoins. La mise en place d'un collectif de jeunes Echirrollois en est un exemple. Nous voulons promouvoir une forme de

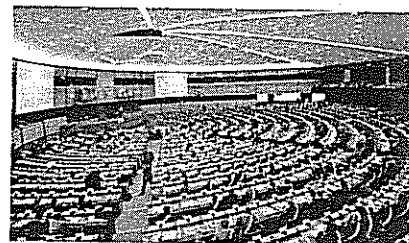
Le soutien à la jeunesse est une des priorités fortes de ce mandat."

solidarité active qui s'appuie sur leur vécu du quotidien. Je veux citer, entre autres, la réalisation innovante de 78 logements sociaux pour les jeunes travailleurs, leur permettant un accès plus aisé à l'habitat.

Quelle est l'actualité de la Ville dans le domaine du développement durable ?

R.S. : Une remarque générale d'abord. L'échec du Sommet de Copenhague, en décembre dernier, souligne l'urgence d'envisager une autre façon de développer notre monde. Des initiatives nouvelles devront être prises par la France. Dans ce domaine aussi, comme en matière d'**égalité femmes/hommes**, nous agissons pour que le plus de politiques publiques intègrent systématiquement cette préoccupation. Nous avons obtenu le renouvellement du label Agenda 21 Local France, décerné par le ministère du Développement durable pour une période de deux ans. Il récompense le travail effectué depuis 2007. Au nom de la Ville, j'ai signé la Convention européenne des maires engagés pour une énergie locale durable. Notre Ville s'est ainsi engagée à diviser de 20% ses consommations et ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Nous pouvons faire valoir des réalisations qui vont dans ce sens : construction de bâtiments basse consommation comme la halte-garderie Les Papillons (primée lors de la Biennale de l'habitat durable) ; intégration des principes du développement durable en matière de bâti, d'espaces verts et d'aménagements publics... Notre opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments en direction des copropriétaires et des locataires a été un succès. Elle se trouve aujourd'hui relayée par une campagne d'isolation lancée par la Métro et accompagnée financièrement par la Ville. Trente-trois copropriétés sont potentiellement concernées. Il y a aussi l'engagement de la commune dans le projet européen URBACT sur la rénovation durable de l'habitat dans les quartiers les plus fragilisés.

Echirrolles a été retenue comme chef de file d'un programme regroupant 10 collectivités européennes (dont Utrecht, Frankfurt, Brindisi...). Nous y diffusons et échangeons de bonnes pratiques ou des expériences réussies. C'est une reconnaissance du travail conduit depuis de longues années par la Ville et ses habitants.



Avec la signature officielle de la convention des maires à Bruxelles, Echirrolles poursuit son engagement dans la lutte contre la fracture énergétique.

Quelles sont les perspectives d'aménagement en faveur des déplacements ?

R.S. : C'est une question cruciale au sein de la plupart des grandes agglomérations. Notre position de défendre la **priorité aux transports collectifs** et aux déplacements doux s'inscrit dans une cohérence que nous portons au sein de toutes les instances (SMTC, Métro, conseils général et régional). Ainsi en va-t-il de notre engagement sur le nécessaire prolongement de la ligne de tram E sur le cours Jean-Jaurès jusqu'à Pont-de-Claix, pour implanter une éventuelle halte multimodale à hauteur du carrefour Honhoué/Grési-vaudan/Jaurès, desservant les populations et les entreprises des quartiers jouxtant cet axe très fréquenté. Nous avons obtenu du SMTC que les études de cette deuxième phase de travaux soient enclenchées rapidement. À terme, ce projet global constitue un axe majeur de transports en commun, avec une fréquentation envisagée de 60 000 voyageurs par jour.

L'année 2010 a été marquée par l'avis défavorable de la commission d'enquête préalable sur le projet de rocade Nord. Qu'en pensez-vous ?

R.S. : Quelle que soit la solution retenue, nous ne pouvons aggraver encore la situation de la rocade Sud, déjà saturée, avec plus de circulation et de nuisances. Les riverains de la rocade Sud ne peuvent demeurer otages de l'actuelle situation. Au terme d'un débat au sein du conseil municipal, nous avons demandé au Conseil général de l'Isère d'étudier de nouvelles solutions de contournement à l'échelle de l'agglomération. Cette mesure nous apparaît nécessaire pour assurer un équilibre et une solidarité entre les différents secteurs. Il faut que soit mieux partagé le trafic pesant majoritairement sur les communes riveraines de l'A 480 et de la rocade Sud, qui doit évoluer en boulevard urbain. Nous serons très attentifs à la prise en compte de l'expression des habitants d'Echirrolles et du sud de l'agglomération. Le succès de la halte ferroviaire d'Echirrolles, dont nous voulons faire une vraie gare dans le projet Centralité Sud, doit s'accompagner d'autres mesures qui créent les conditions d'une **circulation apaisée**. Enfin, je redis notre opposition à la suppression de la carte Emeraude, qui ne va pas du tout dans le sens de la lutte contre l'isolement de nos anciens et de la nécessaire solidarité à leur égard.

" Il faut limiter la circulation et réduire les nuisances sur la rocade Sud."

Pouvez-vous évoquer les réflexions autour de la centralité au sud ?

R.S. : Le projet NOVASUD 21 d'Echirrolles, désormais repris sous l'appellation d'agglomération Polarité Sud, a fait son chemin. Cet objectif, important pour notre ville, s'inscrit dans une approche nécessairement intercommunale. Depuis de nombreuses années, toute l'action des élus d'Echirrolles vise très clairement à en faire un véritable pôle de centralité au sud de l'agglomération. Les équipements de santé publics/privés qui y sont installés traduisent cette attractivité. Nous souhaitons aller plus loin. Le développement de